



## DECISION

# D'OUVERTURE DU CONCOURS

Le Président Directeur Général de la société « Jardin Zoologique National S.A »,

- Vu le Décret n°2-07-841 du (07 Joumada I 1428) 24 Mai 2007, autorisant la création de la société anonyme dénommée « Jardin Zoologique National S.A » ;
- Vu les pouvoirs qui lui sont conférés par le Conseil d'Administration ;
- Vu le Statut régissant le personnel de la société « Jardin Zoologique National S.A » ;
- Vu la circulaire du Chef de Gouvernement N°24/2012 du 06 Hijja 1433, 22 Octobre 2012, relative à la procédure de recrutement dans les Entreprises et les Établissements Publics ;
- Vu le statut du personnel de la société « Jardin Zoologique National S.A » ;
- Vu la loi cadre de la SJZN au titre de l'année 2018 ;
- Vu les nécessités de service.

## DECIDE

**ARTICLE : 1 :** La société « Jardin Zoologique National S.A », lance un appel à candidature aux candidat(e)s externes, pour le recrutement de **03 (Trois)** profils suivants :

- **01 (Un(e)) Auditeur(ce) Interne (Réf. : AI8) :** Titulaire d'un Diplôme *Bac+5* ou *Master* ou *DESA*, option : Audit ou Contrôle de Gestion, avec une expérience de 03 (Trois) ans minium comme Auditeur ou Contrôleur de Gestion ;
- **01 (Un(e)) Médecin Vétérinaire (Réf. : MV18):** Titulaire d'un diplôme en *Médecine Vétérinaire*, avec une expérience de 02 (deux) ans minium comme Vétérinaire Clinicien ;
- **01 (Un) Hydro-Électricien (Réf. : HE18) :** Titulaire d'un Diplôme de *DEUG*, option : Électromécanique et système automatisé, ou Systèmes électroniques ou Electromécanique ou Maintenance Industrielle ou Génie Électromécanique ou Électromécanique et Systèmes Industriels ou Électromécanique, avec une expérience de 06 (Six) mois minium comme Hydro-électricien.

**ARTICLE : 2 :** L'appel à candidature est ouvert aux candidat(e)s externes remplissant les conditions suivantes :

- Être de nationalité marocaine ;
- Être âgé(e) de 18 ans au moins et de 45 ans au plus.



**ARTICLE : 3 :** Il sera procédé à une présélection des dossiers de candidature sur la base des conditions mentionnées sur les articles 1 et 2.

Les candidat(e)s retenu(e)s à l'issue de cette première phase, seront convoqué(e)s pour participer aux épreuves écrites ou pratique, portant sur la discipline demandée.

Chaque épreuve est sanctionnée par une note chiffrée de 0 à 20 et ne seront admissibles pour l'épreuve orale ou pratique que les candidat(e)s ayant obtenu(e)s, au moins, une note de 10/20 pour l'épreuve écrite.

Ne seront admis(e)s définitivement que les candidat(e)s ayant obtenu(e)s, à l'issue des épreuves écrites et pratiques ou orales, la meilleure moyenne générale dans la limite du nombre des postes pourvus.

La liste des candidat(e)s définitivement admis(e)s et la liste d'attente sont arrêtées par ordre de mérite.

**ARTICLE : 4 :** Le dossier de candidature doit être déposé ou envoyé sous pli fermé comprenant la **référence du poste**. Le dossier de candidature est composé des pièces suivantes :

- 01 (Un) Curriculum Vitae détaillé ;
- 01 (Une) lettre de motivation signée par le/la candidat(e) portant la référence du poste demandé, adressée au **Monsieur le Président Directeur Général du JZN** ;
- Copies certifiées conformes des diplômes, pour les diplômes délivrés par des organismes privés ou étrangers, doivent être accompagnés par l'attestation d'équivalence ;
- Copie certifiée conforme du Diplôme d'Étude Universitaire Général (DEUG) pour le poste d'**Hydro-Électricien** ;
- Copie certifiée conforme de Baccalauréat pour tous les postes ;
- Copies certifiées conformes des attestations de travail, pour tous les profils demandés ;
- 01 (Une) copie certifiée conforme de la CNIE ;
- 02 (Deux) photos récentes portant le nom du/de la candidat(e) ;
- 03 (Trois) enveloppes timbrées portant l'adresse du/de la candidat(e).

**ARTICLE : 5 :** Les dossiers de candidature doivent être déposés au Bureau d'Ordre de la société ou envoyés par poste au siège de la Société « Jardin Zoologique National », Annexe 23<sup>ème</sup> Ceinture Verte, Cité Yaâcoub El Mansour, BP : 4183 (Agence Principale de Temara), Rabat, **avant le 16 Novembre 2018 à 16h30mn**, délai de rigueur.

**Le Président Directeur Général**

Sté. Jardin Zoologique  
National SA  
Dr. Abdou EL YAFI  
Président Directeur Général